



Judo Lons 64

- Section Judo
- Section Eveil Judo
- Section Gym self défense

Complexe sportif Mail de Coubertin 64140 LONS

SAISON 2023 /2024

INSCRIPTION JUDO

ETAT CIVIL :

NOM : PRENOM :

Né(e) le : sexe :

Adresse domicile :

Tél. : mère..... / père...../ autre.....

e-mail (oblig. pour la prise de licence):

Étiez-vous licencié au club la saison précédente ? OUI NON

Couleur de ceinture le jour de l'inscription :

COURS FRÉQUENTÉS : JUDO 1 cours /sem : JUDO 2 cours /sem JUDO 3 cours/sem

PAIEMENT : Adulte E1 E2 E3

Espèces/ Chèque/ Chèque ANCS: en 1 fois en 2 fois en 3 fois en 4 fois

AUTORISATIONS

- J'adhère à JUDO LONS 64 et accepte son règlement consultable au dojo ou sur simple demande
- J'accepte de figurer (ou votre enfant) sur les photos qui pourraient être prises dans le cadre des cours et animations, publiées pour la promotion du club (presse, site internet du club...)
- En cas d'accident, j'autorise mon transport (ou celui de votre enfant) au Centre Hospitalier le plus proche

Nom **Prénom** **Date**

SIGNATURE (des parents pour les mineurs)

RESERVÉ AU CLUB

Pièces jointes

- Mail
- Signature autorisation
- Signature licence
- Attestation signée ou certificat médical

Commentaires :

Paiement

.....euros – mois de.....

..... euros – mois de.....

.....euros – mois de.....

..... euros – mois de.....

.....euros – mois de.....



FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2023- 2024

EXEMPLAIRE À REMETTRE POUR VALIDATION DE
L'INSCRIPTION AU CLUB ET A LA F.F.J.D.A.
Prix de la licence : 41 €

-LOI DU 06.01.1978 modifiée" Informatique, fichiers et libertés" Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à Jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA. Ces informations sont destinées à la FFJDA et peuvent être communiquées à des tiers. La FFJDA s'engage à leur demander de respecter les droits applicables en matière de droit à la vie privée et de protection personnelle. Si vous vous opposez à ce que vos données à caractère personnel soient communiquées à des tiers a des fins de prospection, notamment commerciale, veuillez cocher la case suivante

- ASSURANCE :

L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès d'ALLIANZ par l'intermédiaire de MDS CONSEIL. Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de la Mutuelle des Sportifs, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce jour. Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,30 € TTC. L'adhésion à plusieurs disciplines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances.

Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs (bulletin de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.

Le soussigné prend acte de sa représentation comme membre participant de la MUTUELLE DES SPORTIFS auprès de son assemblée générale par l'élection d'un représentant par le comité directeur fédéral (consultation des statuts et du règlement général de la MUTUELLE DES SPORTIFS dans les textes officiels –recueil disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com).

La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le soussigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur www.ffjudo.com et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

-REFUS D'ASSURANCE :

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique Il ne réglera pas la somme de 2,30 € TTC avec la licence.

Date:

SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFJDA

GUIDE D'UTILISATION

La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal.

LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRÉSENTES ET CONSULTABLE SUR WWW.FFJUDO.COM

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)

Représentant légal
(nom et qualité)

" Lu et Approuvé "
date et signature
obligatoire

Date : / /

CERTIFICAT MEDICAL

En raison du décret n° 2021-564 du 7 mai 2021, un questionnaire médical concernant votre **enfant mineur** vous a été remis par le club. Si vous n'avez coché aucune réponse négative, vous pouvez alors remplir et signer l'attestation ci-dessous:

ATTESTATION

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] , atteste
avoir renseigné le questionnaire de santé en pièce jointe pour mon enfant
.....né le..... et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
Date et signature.

Dans le cas contraire, le certificat médical ci-dessous (ou de moins de 6 mois, rédigé par le médecin) est obligatoire.

Pour les majeurs

18/30 ans: Un certificat initial d'aptitude à la pratique du judo (y-compris compétition) et une attestation de réponse annuelle au questionnaire santé jusqu'à 30ans

+30ans: Un certificat à 30ans/35ans/40ans/... et une attestation annuelle de réponse au questionnaire santé dans l'intervalle

Certificat médical annuel préalable à la pratique des sports de compétition

Je soussigné(e) Docteur
Demeurant

Certifie avoir examiné Madame Monsieur

Nom Prénom.....
Né(e) le.....
Demeurant

Appartenant à l'association sportive JUDO LONS 64

Et n'avoir pas constaté à la date de ce jour de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition

Judo

Fait à le.....

Cachet du médecin

Signature du médecin

Comment remplir le dossier ?

Page 1 : Fiche d'inscription

- Remplir tous les champs indiqués sauf la partie grisée en bas de page qui est réservée au club.
- Vérifier votre adresse mail car nous communiquons beaucoup par ce biais.
- N'oubliez pas de signer le paragraphe « autorisations »

Page 2 : Formulaire de licence

- N'oubliez pas de dater et signer ce formulaire

Page 3 : Certificat médical

Pour les mineurs :

- Suite aux réponses du questionnaire :
- Si toutes les réponses sont négatives, merci de remplir l'attestation en page 3
- Si une des réponses est négatives, merci de fournir un certificat médical

Pour les majeurs :

Un certificat médical de moins de 6 mois est obligatoire pour l'inscription.

Les dossiers incomplets seront refusés donc avant de déposer votre dossier vérifier bien que :

- la fiche d'inscription est remplie et signée
- l'attestation ou le certificat médical est rempli(e)
- le formulaire de licence avec nom et signature
- les chèques sont à l'ordre de JUDOLONS 64.

Une fois votre dossier complet enregistré, vous recevrez une attestation de paiement et un mail de confirmation d'enregistrement de l'inscription. Si vous n'avez pas de nouvelles dans les semaines qui suivent le dépôt de votre dossier, n'hésitez pas à nous recontacter, l'adresse mail que vous avez indiquée peut avoir été mal enregistrée.

Contact : bureaujudolons@gmail.com ou 06.95.33.67.64

Suivez nous sur Facebook Judo Lons 64 ou sur notre site <https://judolons.club/accueil>